

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres présents du comité directeur

REUNION ZOOM le 12 avril 2021 – 18 h 30

Présents : Christophe COSSIN, Laurent DURAND, Michel FEICHT, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Eric MATHIS, Pascal MEURET, René PARIS, Etienne ROBERT, Laurent SONNEFRAUD, Dominique THIRION, Jean-Pierre VOYEN.

Invité : Jean-Baptiste THOMAS.

Absents : Maxime GIGNEY, Allain VOYEN.

Excusés : Laurent HAAS, Benjamin RIVAT.

1- Informations du Président

Cette réunion a été plusieurs fois repoussée mais elle était nécessaire.

Point sur les subventions et aides CD/Club

Contrat objectif : dossier établi sur les mêmes bases que 2020. Dossier réceptionné, en cours instruction.

ANS (ex cnds) : la plateforme est ouverte et les clubs peuvent faire pour faire des demandes en ligne. Obligation de faire un compte rendu d'utilisation des fonds 2020 (visé par la FFTT pour les comités et par la Ligue pour les clubs) avant de pouvoir bâtir le dossier 2021.

Charte sport : 4480€ d'aide départementale consentie pour 6680 demandés. Le tableau de répartition qui a été validé par le conseil départemental a été transmis par mail aux membres du comité.

Aide aux clubs Fond de solidarité « Corona Virus »

10 clubs ont sollicité l'aide de type 1 qui était ouverte à tous. 4 clubs ont sollicité l'aide de type 2 qui était ouverte également à tous les clubs avec une garantie de dotation au minimum égale à celle du type 1.

Soit au total 14 clubs demandeurs sur 29. Les crédits n'ont pas été complètement consommés et un reliquat de 13000€ (sur l'enveloppe de départ de 85000 €) a été reporté sur des projets d'aide 2021.

A noter que le CD88 avait abondé ce fond pour un montant de 1600€. Au total les clubs du CD ont retouché 3106€, 1706 pour l'aide de type 1 et 1400€ pour l'aide de type 2.

Tableau de répartition des aides

FOND de SOLIDARITE 2020 "CORONA VIRUS"						
	Aide Type 1	Montant	Bonifié Wack		Type 2	Montant
ANOULD	1	325	390			
NEUFCHATEAU T.T.						
SAINT DIE SRD TT	1	225	270			
UZEMAIN						

LA HOUSIERE-VANEMONT ASTT	1	50	60			
BAINS LES BAINS						
VITTEL SAINT REMY TT	1	304	365			
MIRECOURT Lift Club	1	133	160			
VAGNEY A.T.T.						
GOLBEY	1	116	140			
LA BRESSE T.T.						
FRESSE SUR MOSELLE						
ELOYES C.L.L.T.T.				ELOYES C.L.L.T.T.	1	200
EPINAL T.S.P.						
SAINTE MARGUERITE						
XONRUPT A.S.C.X.L. T.T.						
MOYENMOUTIER VR TT				MOYENMOUTIER	1	700
DOMFAING-	1	104	125			
REMIREMONT T.T.						
LA BOURGONCE						
RUPT SUR MOSELLE C. P.	1	83	100			
CHARMES-VINCEY T.T.						
ETIVAL ASRTT						
MONTHUREUX				MONTHUREUX	1	200
THIAVILLE I	1	75	90			
HADIGNY FR TT						
THAON CHEN	1	291	350			
DOMPAIRE USTT						
BEGNECOURT Club				BEGNECOURT	1	300
	10	1706	2050		4	1400
Total CD				3106		

Compte rendu Assemblée Générale FFTT

L'accent a été mis sur les problèmes de pandémie, et attente du Grenelle du Ping qui se tiendra le 17 Avril (en visioconférence), nous reverrons ce point en crise sanitaire.

Jean Nicolas BARRELIER remplace Bernard BOUZIGUE au poste de DTN.

Retour sur l'enquête licences non-recouvertes en 2020 par les clubs

13 sur 29 clubs ont répondu. 9 clubs déclarent des impayés pour un montant de 4707€ (de 137€ à 1006€). Ces informations appuient la position de transférer les aides ou remises sur la saison par les clubs.

Nomination d'un vice-Président

Nos statuts ne font pas obligation de la présence d'un Vice-Président dans notre structure, si un vice-président est désigné, cette nomination est faite par le Président.

Depuis plusieurs mandats ce poste était occupé par le responsable développement du Comité, ce poste était vacant et a été repris par Laurent DURAND lors de la réunion commission développement du 27/10/2020. Laurent DURAND occupera la fonction de Vice-président du CD88 à compter du 12/04/2021

Formation Initiateur de clubs via Zoom, 2 personnes ont été formées (Jean-Baptiste THOMAS pour le CD et Stéphanie LEMOINE pour THIAVILLE). Cela permettra de préparer l'organisation de nos formations (entraîneurs de club...).

Election CDOS, plus de candidats que de postes à pourvoir, Michel n'a pas été élu mais il y avait des candidats plus connus que lui du monde sportif.

2- Informations développement

Situation licenciation au 10/04/2021

	Traditionnel			Promotionnel					
	En cours		différence	En cours		différence	En cours		différence
ANOULD	65	84	-19	23	81	-58	88	165	-77
NEUFCHATEAU	15	20	-5	2	2	0	17	22	-5
SAINT DIE	49	65	-16	4	140	-136	53	205	-152
UZEMAIN	10	11	-1	0	1	-1	10	12	-2
LA HOUSIERE	8	8	0	0	0	0	8	8	0
BAINS LES BAINS	16	18	-2	4	65	-61	20	83	-63
VITTEL	51	71	-20	24	59	-35	75	130	-55
MIRECOURT	25	38	-13	2	2	0	27	40	-13
VAGNEY A.T.T.	15	19	-4	8	27	-19	23	46	-23
GOLBEY	25	25	0	14	22	-8	39	47	-8
LA BRESSE T.T.	7	8	-1	0	5	-5	7	13	-6
FRESSE	28	27	1	4	12	-8	32	39	-7
ELOYES	32	41	-9	7	8	-1	39	49	-10
EPINAL T.S.P.	20	29	-9	6	12	-6	26	41	-15
SAINTE MARGU	10	12	-2	1	0	1	11	12	-1
XONRUPT	6	13	-7	0	0	0	6	13	-7
MOYENMOUTIER	18	25	-7	1	1	0	19	26	-7
DOMFAING	31	30	1	10	14	-4	41	44	-3
REMIREMONT	6	14	-8	0	0	0	6	14	-8
LA BOURGONCE	17	18	-1	2	5	-3	19	23	-4
RUPT	14	18	-4	0	13	-13	14	31	-17
CHARME	13	20	-7	2	5	-3	15	25	-10
ETIVAL ASRT	53	62	-9	0	113	-113	53	175	-122
MONTHUREUX	13	12	1	2	3	-1	15	15	0
THIAVILLE	14	16	-2	0	0	0	14	16	-2
HADIGNY	14	16	-2	0	10	-10	14	26	-12
THAON	39	51	-12	20	30	-10	59	81	-22
DOMPAIRE USTT	13	29	-16	16	65	-49	29	94	-65
BEGNECOURT Club	8	6	2	0	0	0	8	6	2
	635	806	-171	152	695	-543	787	1501	-714

-71 licences traditionnelles -21%

-543 licences promotionnelles -80%. On constate la même baisse dans tous les sports. Grosse baisse des licences promotionnelles car les clubs n'ont pas pu faire les actions prévues. Seuls 2 clubs ont maintenu leurs licences traditionnelles. Au total on perd 50% des effectifs cette saison. Peu de chance que la situation évolue avant la fin de saison. A voir comment les clubs vont récupérer des adhérents à la fin de la crise.

Bourse d'aide aux clubs

Actuellement 295 points d'attribués pour une valeur du point de 8.47€.

Compte tenu du peu d'actions, fixer la valeur du point à 1.5€, ce qui correspond à la moyenne du point des dernières années. Répartir le solde à tous les clubs en fonction du nombre de licenciés traditionnels respectifs soit environ **1500/2000€**. La part correspondant au partenariat sera affectée à l'opération à l'école de Chantraine.

Actions de développement

Projet d'animation Ping à l'école de CHANTRAINE sur la période fin mai début juin. Action qui va toucher 7 classes du primaire soit 184 enfants avec des retours possibles en licenciation sur les clubs d'EPINAL et GOLBEY. Animation en extérieur (cour et préau) avec tables raquettes déjà sur place, complété par du matériel CD (tables Pongori, kit Baby Ping, balles, séparations, robot...). Encadrement par l'enseignant aidé de parents d'élèves avec un responsable du CD, Jean-Baptiste et un appel sera fait à des volontaires des clubs voisins (GOLBEY et EPINAL). Le CD est chargé de la mise place des ateliers et leur gestion avec 1 séance de ½ journée par classe et des ateliers différents selon les catégories d'âge. Cette prestation CD88, est proposée gratuitement à l'école primaire de Chantraine.

Une liste nominative des participants à cette animation sera remise (Nom Prénom date naissance et ville de résidence).

Informations Formation

Formation initiateur de clubs : formation à la charge du CD, ouverte à partir de 13 ans avec 14 heures de théorie (dont 7 possibles en vision) et 3 heures de pratique. Un recensement des candidats potentiels sera fait prochainement par mail aux clubs.

3- Crise sanitaire

Activités fin de saison

La FFFT et la LGETT ont annoncé qu'il n'y aura pas de reprise des activités officielles.

Il sera possible d'organiser des animations estivales en plein air ou en salle selon les réouvertures. Pour garantir les organisations estivales, l'assurance des licenciés 2020/2021 sera prorogée jusqu'à fin septembre. Le démarrage de la saison 2021/2022 sera lié à l'évolution de la situation Sanitaire, un calendrier prévisionnel est déjà en ligne.

Aide à la reprise et à la licenciation : (point à ce jour par instance)

FFTT

Plan de gestion de crise

1000 000€ (sur fonds propres FFFT et reprise de la totalité de l'excédent 2020 de 344000€)

(Pour info Budget total 2020 FFFT s'élève à 5300K€).

Pour l'instant action actée sur le remboursement du Championnat (national) et du critérium.

Plan de relance,

Communication en vue de la reprise. Le Grenelle FFFT-Covid se déroulera le 17 avril et de nouvelles mesures pourront en ressortir, en particulier au niveau des licences.

LGETT

Des groupes de travail et de réflexion sont en cours et le CD88 participe aux débats. Mise en place d'un plan urgence de 84000€ (financement par la part reg/dép. du championnat, le critérium et le solde du plan d'aide 2020 (13000€).

Critérium : remboursement de la part Ligue/département (3/4)

Championnat : remboursement de la part Ligue/département (11/14).

Ces deux aides seront financées par le plan d'urgence 2021, sur le principe de ce qui a été fait en 2020 (aide type 1 ou aide type 2, l'aide de type 2 étant au minimum égale à l'aide de type 1)

Le principe de participation à l'effort fédéral de remboursement ou de remise sur les licences (quote-part régionale) est acté.

Propositions supplémentaires CD88

Non perception de la cotisation Départementale sur la saison en cours pour un estimatif de **1500€**

Ventilation de la bourse de développement : compte tenu du peu d'actions, la valeur du point sera fixée à 1.5€, ce qui correspond à la moyenne du point des dernières années. Le solde sera réparti entre tous les clubs en fonction du nombre de licenciés traditionnels respectifs soit environ **1500/2000€**.

La part correspondant au partenariat sera affectée à l'opération avec l'école de Chantraine.

4-Point financier

Le trésorier informe les participants que les chiffres qui sont présentés ce soir sont ceux arrêtés au 12 avril et que l'arrêt de l'activité a eu un effet salutaire sur les finances du Comité. Il y a eu très peu de dépenses et en termes de recettes nous avons perçu en décembre les quotes-parts du Critérium Fédéral, des licences et du Championnat par équipes pour un total de 8 389,40€. De même nous avons aussi perçu dans leur totalité les subventions ANS (anciennement CNDS) 4 700,00€ et les contrats d'objectifs du Conseil Départemental 4700,00€.

Le trésorier présente le **tableau de synthèse de la trésorerie** en banque et de la **situation financière des clubs vis-à-vis du comité**. Le solde de trésorerie est assez important, il est égal à 41 313,45€ € contre 28 590,45 € au 30 juin 2020. Quant à la situation financière des clubs, le trésorier précise qu'elle est satisfaisante avec très peu d'engagements. Le solde de la balance est de -620,71€ et correspond à une situation excédentaire : 4 clubs sont débiteurs pour un total de 297,42 €, 17 clubs sont à zéro et nous avons des avoirs sur 8 clubs pour un montant de 918,13 €.

Ensuite, le trésorier présente pour information le tableau des montants perçu par le Comité au travers des **quotes-parts reversées par la Ligue** : 783,30€ du Critérium fédéral, 4 010,00€ du Championnat par équipes, 2 966,80 de licences traditionnelles et 406,00 de licences promotionnelles. Il conclut que cette part qui est reversée au Comité est peu importante par rapport aux parts fédérales et régionales.

Enfin, il informe sur la **situation comptable** au 12 avril : les charges s'élèvent à seulement 2 885,14€ et les produits atteignent 18 185,40€ soit un solde excédentaire de 15 300,26€ important lié à l'arrêt de l'activité. Peu de dépenses restent à engager d'ici la fin de l'exercice à l'exception, de la bourse et du remboursement de licences promos jeunes. Il ajoute que l'exercice 2020-2021 sera assez fortement excédentaire et que personne ne peut dire à ce jour ce qu'il en sera du montant des subventions l'année prochaine. C'est pourquoi, il conclut qu'il sera prudent de mettre en réserve cet excédent.

Au cours de cette présentation, le trésorier a donné des précisions sur les **mesures d'indemnisation** décidées en Conseil de Ligue le 8 avril dernier.

Il rappelle qu'une enveloppe de 84K€ est affectée au plan d'urgence envers les clubs. Quant à la méthode de versement, les clubs auront deux possibilités :

- Dépôt d'une demande de retour direct : soit $\frac{3}{4}$ de la quote-part régionale du Critérium et $\frac{11}{14}$ ^{ème} de la quote-part régionale du Championnat par équipes, des engagements sur la saison 200-2021. Un remboursement sous forme d'un avoir en compte.

- Dépôt d'une demande pour financer des actions liées à la relance.

La date limite de dépôt des demandes n'est pas encore connue, l'information sera donnée par la Ligue.

Tarifs 2021-2022.

Le Trésorier présente le tableau des tarifs départementaux et propose, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, le gel des tarifs.

Laurent Sonnefraud intervient pour rappeler que lors d'un précédent Comité, il avait été envisagé de revoir les tarifs des indemnités d'organisation et d'arbitrage. Le Président confirme que ce sujet avait bien été évoqué et que nos tarifs sont assez bien placés. Après quelques échanges, il est décidé, compte tenu de la situation actuelle, de ne pas revoir ces tarifs et de reporter leur examen à l'année prochaine.

Les tarifs 2021-2022 sont soumis au vote et le gel accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 heures 30.

Prochaine réunion du comité en juin.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Etienne ROBERT